



UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE
Secrétariat général
Rue de la Louve 1- 1003 Lausanne
Tél. 021 806 32 90 - www.udc-vaud.ch
E-mail : secretariat@udc-vaud.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UDC SOUTIENT UNE BAISSÉ FISCALÉ POUR LES FAMILLES

Le Congrès de l'UDC Vaud s'est réuni à Henniez hier soir en présence de 150 délégués afin de prendre position sur les deux objets soumis au verdict du peuple le 8 mars prochain. A une très large majorité de 61 contre 34 et 7 absentions, l'UDC Vaud a décidé de soutenir l'initiative visant à défiscaliser les allocations familiales. Depuis toujours, l'UDC se bat, souvent seule, pour moins d'impôts et pour soutenir la famille, cellule de base essentielle de notre société.

A l'unanimité moins une abstention, les délégués recommandent de rejeter l'initiative populaire visant à remplacer la TVA par une taxe sur l'énergie car un tel projet conduirait à une hausse massive du prix de l'électricité, de la benzine ou du chauffage. De plus, il semble naïf de croire que les prix à la consommation vont rester durablement 8% meilleur marché qu'aujourd'hui. Les citoyens pourraient donc subir une importante hausse des charges financières en cas d'acceptation de ce texte.

Enfin, dans la perspective des élections fédérales du 18 octobre, le Congrès de l'UDC Vaud a validé son règlement électoral, composé de 27 articles, puis a élu la Commission électorale chargée d'examiner les dossiers de candidatures. Par ces deux décisions, l'UDC Vaud a donc formellement ouvert le dépôt des candidatures. Le délai pour déposer son dossier court jusqu'au 15 février 2015 et le Congrès de désignation des candidats se tiendra le 26 mars prochain.

Avec nos meilleures salutations

Lausanne, le 15 janvier 2015

Contacts :

Fabienne Despot, députée, présidente UDC Vaud, 077 418 55 77
Kevin Grangier, secrétaire général UDC Vaud, 079 432 37 64